

Chiffres clés 2025



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Indicateurs techniques et financiers année 2025.

cyclad
Service public des déchets



Cyclad

Le service public des déchets et de l'économie circulaire / 4

Du tri à l'économie circulaire / 6

Les événements de l'année 2025 / 7

Un territoire zéro déchet / 8

Les déchets en 2025 / 10

Collecte et déchetterie

Évolution et répartition des déchets / 12

Focus déchetteries / 13

La collecte / 14

Les biodéchets / 16

Les déchetteries / 18

Traitement et valorisation

Modes de traitement des déchets / 20

Trois sites de valorisation / 21

Économie circulaire

Un Territoire labellisé Économie Circulaire / 22

Laboratoire d'innovation en économie circulaire / 24

L'engagement des collectivités / 25

L'Atelier CyclaB / 26

Finances

Les enjeux financiers / 28

Compte financier unique / 31

Élus et agents

Les élus / 32

Les agents / 33

À retenir / 34

Glossaire

Biodéchets

Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement "Déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc ; déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ; déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires." Les biodéchets représentent un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source depuis le 1^{er} janvier 2024.

Collecte incitative

En proposant depuis 2016 une collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines (CO,5), Cyclad a pour objectif de favoriser la réduction des déchets, le tri des emballages et des biodéchets afin d'atteindre les objectifs fixés par la loi et repris dans le PLPDMA.

CRTE

Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique. Contrats territoriaux entre l'État et les intercommunalités mis en place en 2020.

Centre de valorisation

Pour Cyclad, déchetterie nouvelle génération qui accueille un maximum de filières pour faciliter le tri et renforcer le recyclage. Ce site dispose également de CyclaB'Box de 140m² qui contribue à atteindre les objectifs de réemploi.

CyclaB'Box

Espace de réemploi présent dans 12 déchetteries et centres de valorisation. Il permet de déposer les objets en bon état pour leur donner une seconde vie. Il vise à réduire le gaspillage des biens de consommation, rendre le concept d'économie circulaire accessible à tous et préfigurer les centres de valorisation de demain.

Économie circulaire

Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'un modèle du tout jetable à un système circulaire. Elle s'oppose à l'économie linéaire : produire, consommer, jeter. Les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et créateurs d'emplois durables et non délocalisables.

Kit à manger

Kit de vaisselle réutilisable imaginé par l'équipe zéro déchet et mis à disposition des associations, professionnels et particuliers pour éviter la vaisselle jetable lors des événements.

Label Territoire Engagé

Transition Écologique

Proposé par l'ADEME dans le cadre du programme "Territoire Engagé Transition Ecologique", il s'appuie sur un référentiel qui évalue les compétences en économie circulaire. Il est composé de 21 orientations (critères), réparties en 5 axes.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble d'actions coordonnées en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés.

PCAET

Plan Climat Air Énergies Territorial. Outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat.

PAT

Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Il inclut la lutte contre le gaspillage alimentaire.

REP, Responsabilité Élargie du Producteur

Le producteur du futur déchet verse une contribution à un éco-organisme pour que celui-ci s'occupe du traitement des déchets. C'est le principe du pollueur-payeur.

Zone de gratuité

Espace de réemploi éphémère ou permanent pour déposer les objets en bon état et réutilisables, afin de les mettre à disposition gratuitement de nouveaux utilisateurs.

UVE, Unité de Valorisation Énergétique

Valoriser les déchets non recyclables produits sur le territoire en énergie décarbonée.



Le service public des déchets et de l'économie circulaire

Le Syndicat Mixte Cyclad assure une mission de service public de réduction, de collecte, de valorisation et de traitement des déchets. Situé en Charente-Maritime, il compte 233 communes soit 7 intercommunalités en Aunis et Saintonge pour 235 104 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge Communauté, Ile de Ré et Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

La démarche économie circulaire portée par le Syndicat Mixte Cyclad a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. C'est le premier territoire en France à atteindre ce niveau. Il souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage.

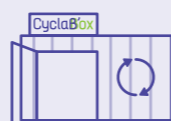
Au regard de l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale assurent la collecte et le traitement des déchets des ménages.

La compétence économie circulaire comme la compétence traitement concerne l'ensemble des 7 intercommunalités.

La compétence collecte-déchetterie concerne 5 intercommunalités soit 187 communes et 153 858 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole et Vals de Saintonge.

Pour adhérer à Cyclad, le transfert de la compétence traitement est obligatoire ; celui de la compétence collecte-déchetterie optionnel.

12
Cyclab'Box



75 %
taux de valorisation en déchetteries



148 kg
d'ordures ménagères /habitant



112 kg
de recyclables /habitant
(papiers/petits cartons, verres, emballages)



4 609
personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets



1 533
tonnes de biodéchets



14 814
foyers équipés pour la collecte séparée des biodéchets



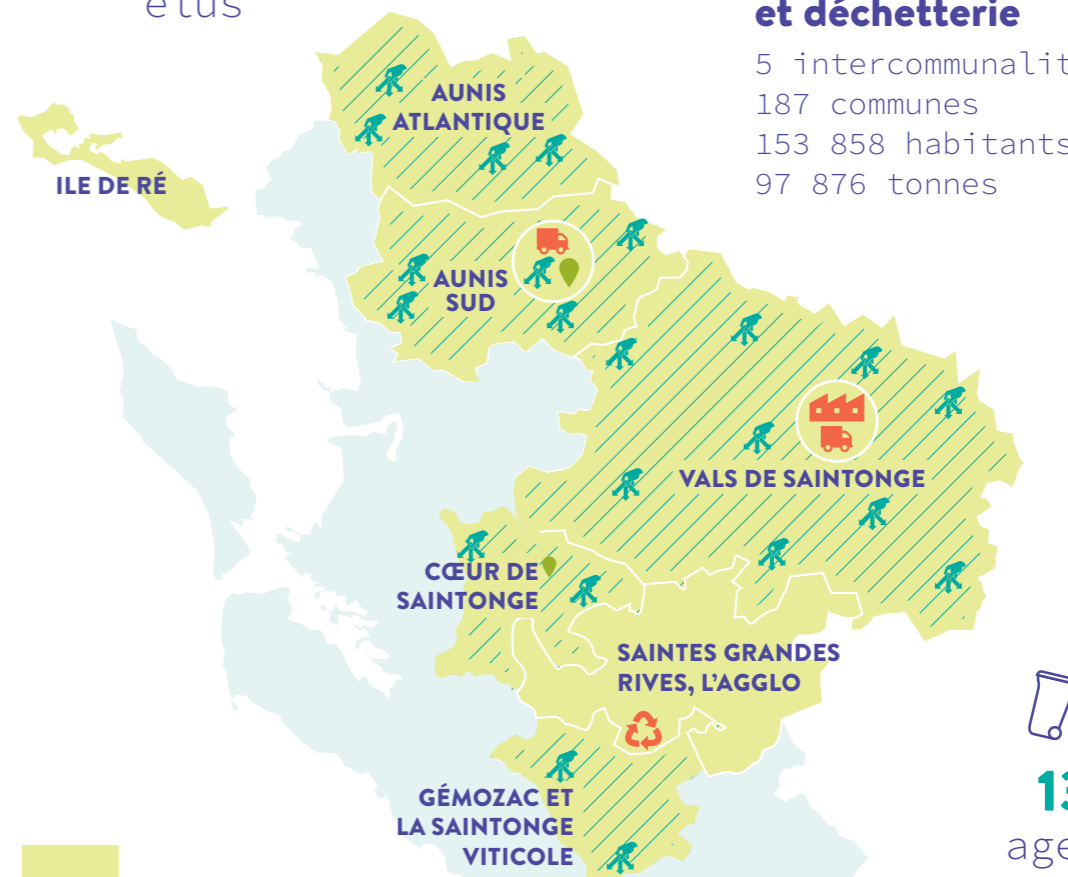
129 €
/habitant



33
élus

Compétence collecte et déchetterie

5 intercommunalités
187 communes
153 858 habitants
97 876 tonnes



Compétence traitement

7 intercommunalités
233 communes
235 104 habitants
154 516 tonnes

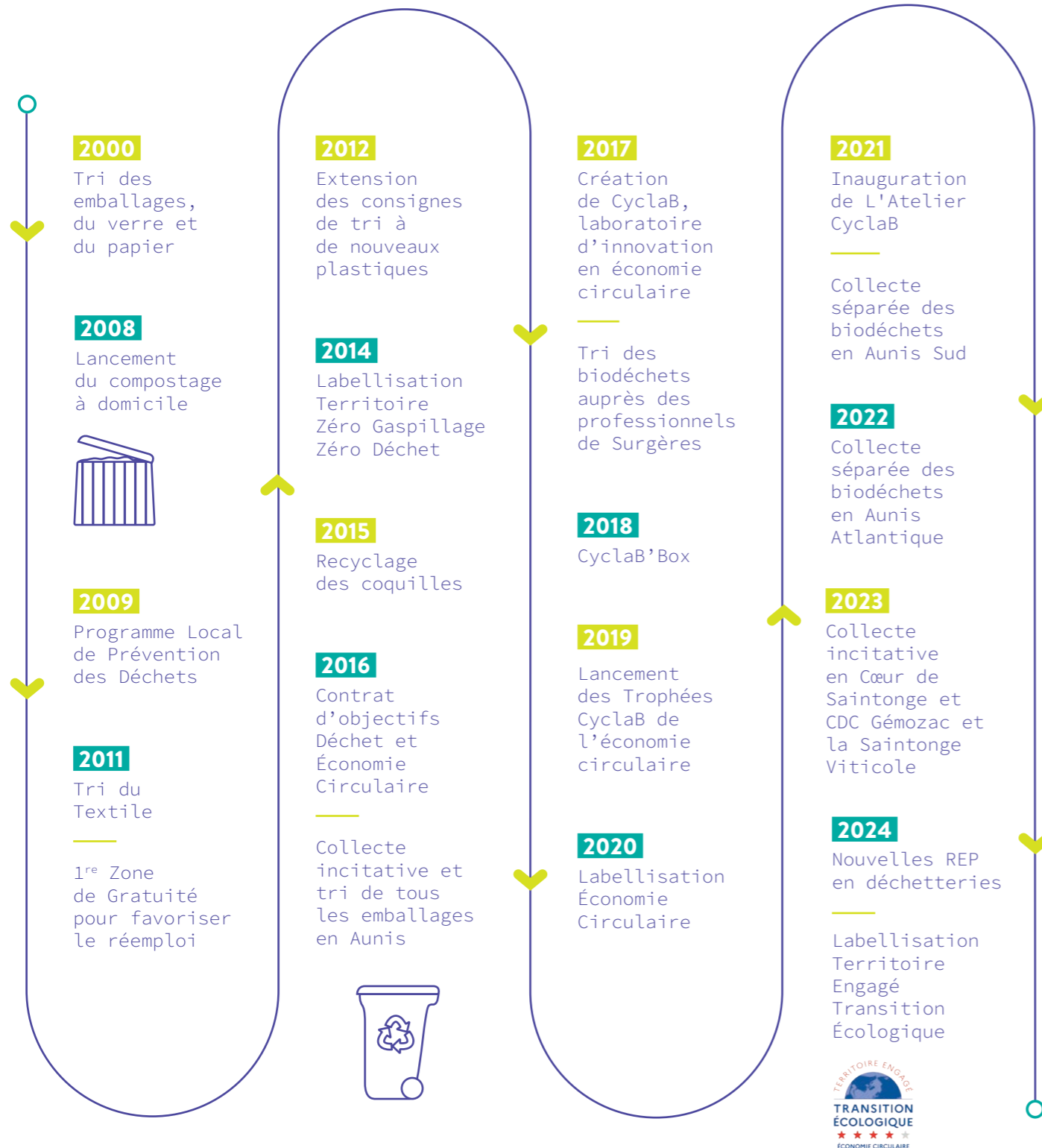
- Siège social et Atelier Cyclab (Surgères)
- Antenne St Porchaire
- Unité de Valorisation Énergétique (mise en fonctionnement en septembre 2025)
- Centre de transfert et de collecte
- Centre de transfert et de valorisation (Chermignac)
- Déchetteries et centres de valorisation



139
agents

CHARENTE-MARITIME

Du tri à l'économie circulaire



Les événements de l'année 2025

Janvier

- Pass déchetterie pour les professionnels

Février

- Point de vente électroménager reconditionné à Surgères

Mars

- Tri de la céramique en déchetterie

Avril

- "Printemps des biodéchets" distribution de kits

Mai

- 1^{re} Brocante aux matériaux

Juin

- Début des travaux du centre de tri des emballages
- Partenariat avec Revivetoys pour le réemploi des jouets

Juillet-Août

- Tri sur les événements de l'été et distributions de kits biodéchets
- Suivi qualité par les équipes collecte et zéro déchet

Septembre

- Mise en fonctionnement de l'UVE de Paillé
- Visites de l'UVE aux élus et riverains

Collecte en régie et déploiement des bornes gros volumes

Au 1^{er} mars 2025, les 109 communes de Vals de Saintonge Communauté sont collectées en régie directe. Une réorganisation à effectif constant grâce aux bornes gros volumes déployées depuis 2022 à la place des bacs collectifs : c'est 167 nouvelles bornes en 2025 dont 82 à Matha. Le geste de tri s'améliore avec une baisse de 2 % des ordures ménagères.

Octobre

- Trophées de l'économie circulaire
- Lancement de la 1^{re} Bricothèque
- Portes Ouvertes des Tiers-lieux
- Journée technique agents valoristes

Novembre

- Semaine Zéro Déchet
- Marché de Noël à L'Atelier

Décembre

- Distribution des calendriers de collecte
- Pass obligatoire pour tous au 1^{er} janvier 2026



Un Territoire zéro déchet

L'équipe zéro déchet accompagne les usagers et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire dans une démarche active et concrète de réduction des déchets. Elle propose et mène les actions visant à atteindre les objectifs définis dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



51

kits à manger vaisselle chez 14 partenaires. 116 prêts à des particuliers et associations.



86

animations grand public dont 14 ateliers zéro déchet



151

prêts de matériel dont 4 870 gobelets réutilisables



40

établissements scolaires sensibilisés et engagés pour le tri et la réduction des déchets : 912 enfants et 58 adultes



219

visites en mairies



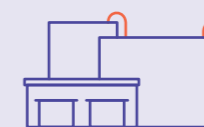
1

PLPDMA



17 292

bacs vérifiés pour la qualité du tri



10

visites de sites : 56 enfants et 197 adultes accueillis



4 609

personnes sensibilisées pour l'ensemble des programmes : tri, zéro déchet, biodéchets, collecte incitative



5

agents zéro déchet



6

établissements scolaires accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire



103

commerçants zéro déchet



18

partenaires pour le réemploi de matières en déchetteries

Réseaux et site internet

Nombre d'abonnés/followers



Facebook

@Cyclad17
5 155

(+ 12,5% par rapport à 2024)



LinkedIn

@syndicat mixte cyclad
2 409

(+ 15% par rapport à 2024)



Instagram

@ateliercyclab
942

(+ 24% par rapport à 2024)

605

publications, stories et évènements



304 818

visites (71% sur smartphone et 29% sur ordinateur)



14 996

téléchargements

Emprunter plutôt qu'acheter

En 2025, le service public Cyclad et l'association Matha Activité Service proposent un nouveau service d'emprunt d'outils de bricolage et de jardinage à Matha : la Bricothèque. Cette action inscrite au PLPDMA répond aux enjeux de l'économie, de la fonctionnalité et du développement de l'économie circulaire. Les habitants d'Aunis et de Saintonge peuvent accéder à 27 outils de bricolage et de jardinage, réduire leurs déchets et préserver les ressources. La Bricothèque fonctionne sur un modèle de location à faible coût. Avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

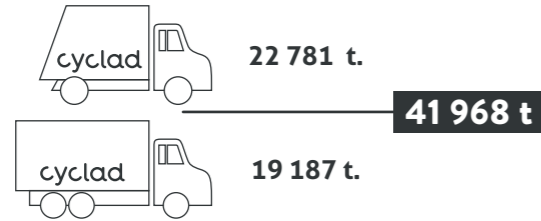
Plus d'infos sur cyclad.org



Les déchets en 2025



Ordures ménagères



Paillé (17)
USINE D'INCINÉRATION
7 492 t.

ISDND de Gizay (86)
9 221 t.

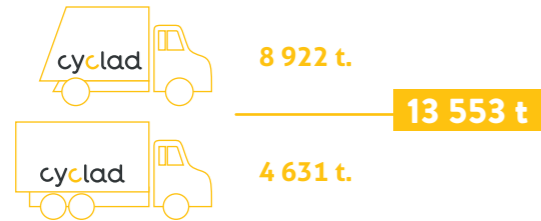
ISDND de Lapouyade (33)
16 819 t.

UVE La Rochelle (17)
3 725 t.

UVE Echillais (17)
4 711 t.



Emballages

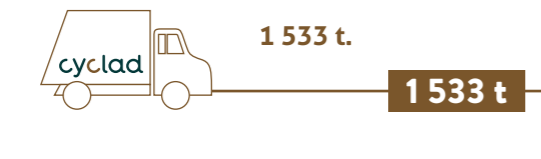


Altriane (17)
Illats (33)
CENTRES DE TRI

4 623 t.
refus



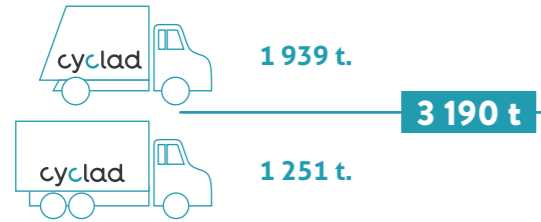
Biodéchets



Chambon (17)
PLATEFORME DE COMPOSTAGE

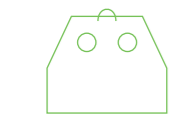


Papiers/
petits cartons

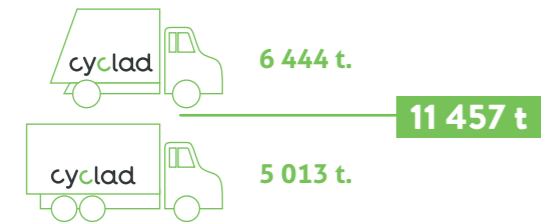


Huhtamaki (85)
RECYCLAGE DU PAPIER

8 930 t.
RECYCLAGE



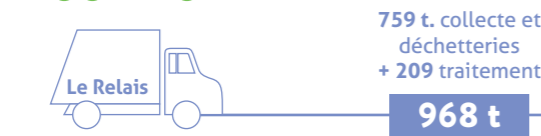
Verres



Verallia (16)
RECYCLAGE DU VERRE

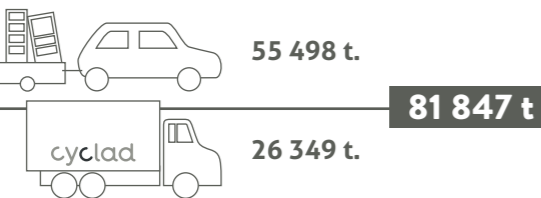


Textiles



Le Relais (17)
TRI ET RECYCLAGE

Apports



22 déchetteries et centres de valorisation

+ 5 déchetteries Île de Ré
+ 5 déchetteries Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Traitement et valorisation matière
52 206 t.

Valorisation énergétique
6 047 t.

Enfouissement tout venant
ISDND de Gizay (86)
et ISDND de Lapouyade (33)
6 546 t.

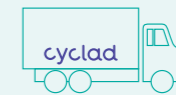
ISDI
17 048 t.



LÉGENDE



Compétence Collecte et déchetterie



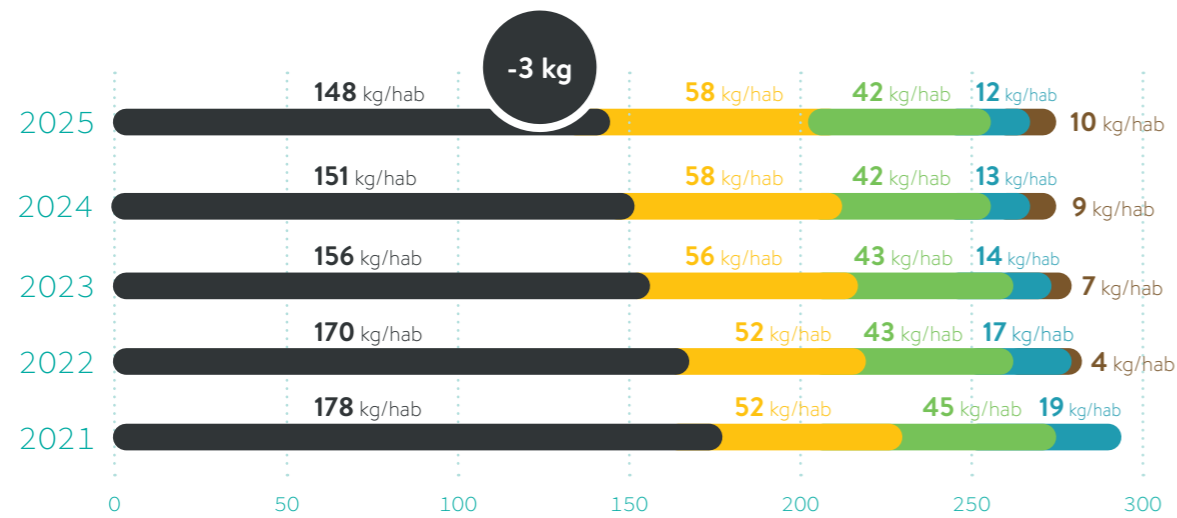
Compétence Traitement

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

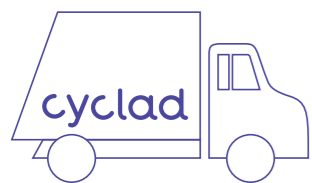
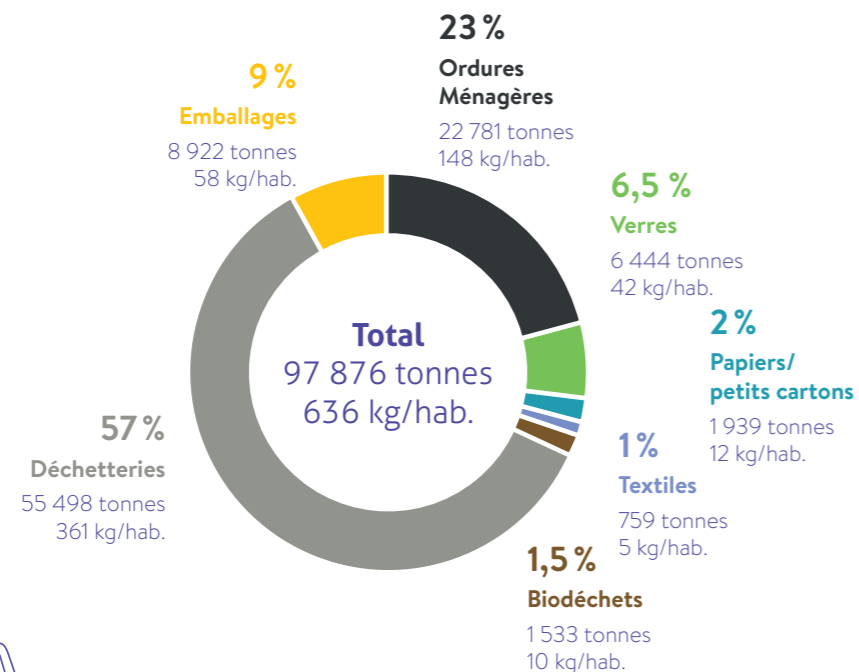
ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

UVE : Usine de valorisation énergétique

L'évolution de la production



La répartition



Focus

Pass Cyclad en déchetteries



Les 22 déchetteries accueillent 57 % des déchets produits et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation. Comme sur les territoires voisins, un Pass est mis en place pour réserver l'accès aux usagers de Cyclad, pour réguler les apports, renforcer la fluidité, la sécurité et le tri.

Il est obligatoire pour les professionnels au 1^{er} janvier 2025 et pour les particuliers au 1^{er} janvier 2026.

Au 31 décembre 2025, 56 439 équipements ont été réalisés dont 2 443 professionnels. Ce qui représente 85 % des foyers de Cyclad.

En 2025, 614 122 passages de véhicules ont été enregistrés, c'est -17,5 % par rapport à 2024.

Réduire le tout-venant en déchetteries

Le taux d'enfouissement par déchetterie sur le territoire de Cyclad varie de 1 % à 20 % en fonction du nombre de filières de valorisation présentes sur chaque site.

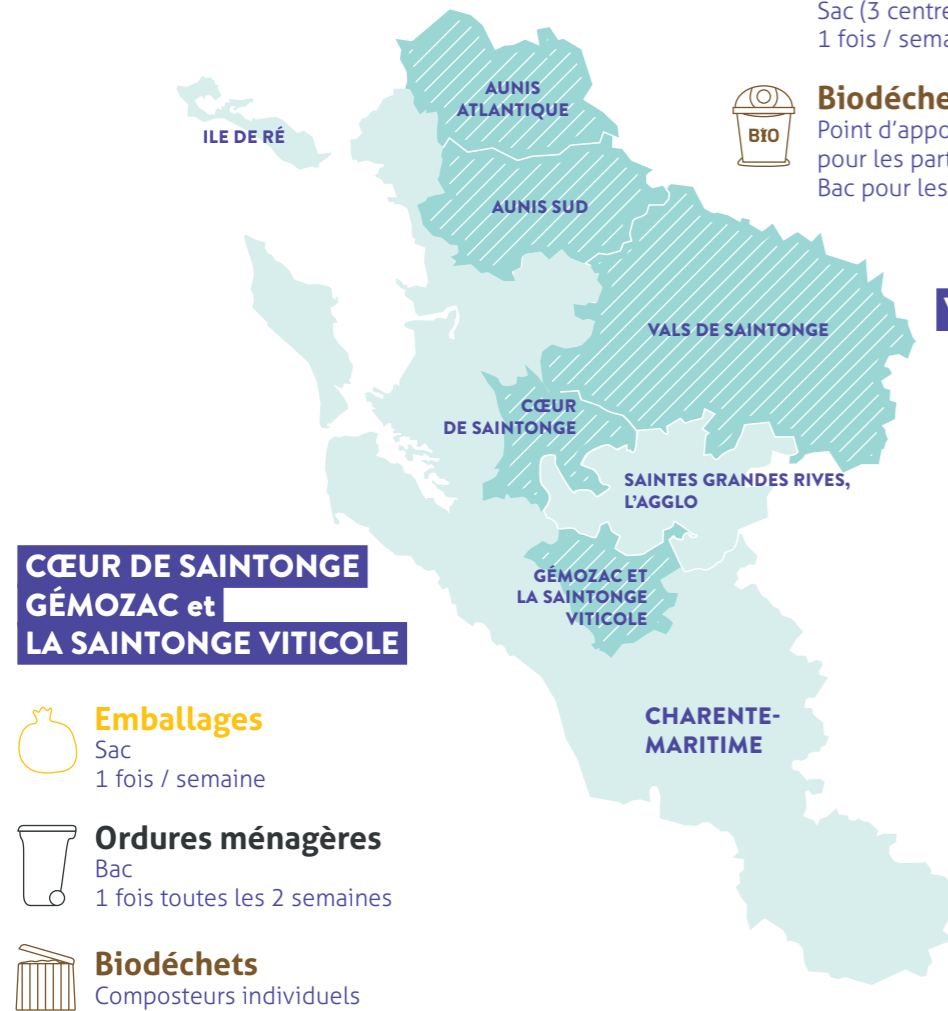
Plus un site possède de filières de recyclage, plus ce taux est bas (Saint-Jean-d'Angély, Saint-Sauveur d'Aunis, Surgères, Bercloux, Le Thou, Plassay). L'objectif est de le réduire le plus possible pour éviter l'enfouissement et maîtriser les coûts*.

*Le coût de l'enfouissement est de 170 €/tonne.



La collecte

Modes et fréquences



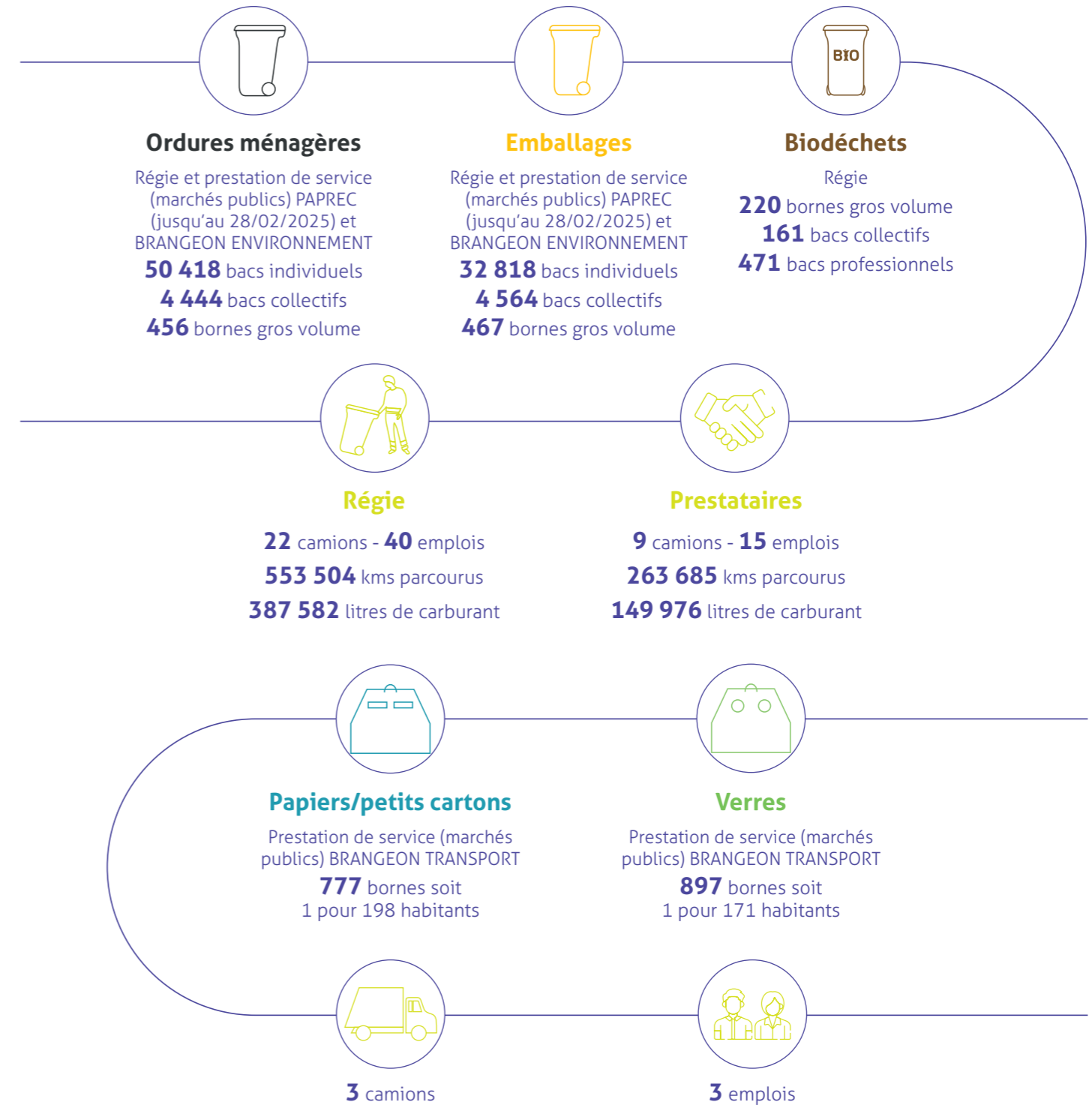
SUR TOUT LE TERRITOIRE

Verres
Points d'apport volontaire

Papiers/petits cartons
Points d'apport volontaire

Textiles
Bornes Le Relais
lerelais.org et refashion.fr

Exploitation du service



Les biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source est obligatoire pour tous.

Le tri des biodéchets à la source est l'un des enjeux majeurs de la réduction de nos poubelles d'ordures ménagères. Les biodéchets sont les épluchures, restes de repas, marc de café, etc. Composés à 80% d'eau, ils sont biodégradables et sont la base d'un compost de qualité. Or, ils représentent encore près de 30% de nos poubelles d'ordures ménagères.

Après 10 ans d'équipement en composteurs individuels, Cyclad poursuit son engagement en faveur du tri des biodéchets à la source en déployant la collecte séparée auprès des professionnels (2017) puis des particuliers (tests depuis 2018).

Les biodéchets issus de la collecte séparée sont traités en plateforme de compostage pour être utilisés localement en compost en agriculture. A la maison, le compost obtenu constitue un engrais naturel et organique.

En 2025

1 235

kits de tri des biodéchets distribués

379

actions menées par les équipes



Aunis Sud

593 tonnes



123 bornes d'apport volontaire



7 049 foyers équipés soit 50%



175 professionnels (cantines, EHPAD, restauration, ...)

Aunis Atlantique

542 tonnes



97 bornes d'apport volontaire



6 267 foyers équipés soit 48%



135 professionnels (cantines, EHPAD, restauration...)



Saint-Jean-d'Angély

182 tonnes



153 bacs collectifs
49 professionnels



1 328 foyers équipés soit 37%

Gémozac et La Saintonge Viticole

60 tonnes



5 971 foyers équipés en composteurs soit 92%



46 professionnels

Cœur de Saintonge

156 tonnes

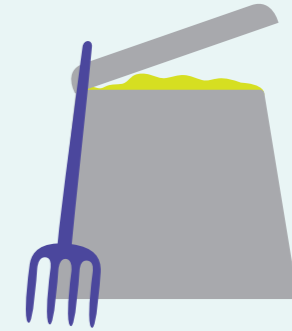


2 931 foyers équipés en composteurs soit 38%



65 professionnels

Le compostage



47 032

foyers équipés d'un composteur sur tout le territoire depuis 2008

499

composteurs distribués en 2025

151

établissements équipés d'un composteur collectif (écoles, collèges, lycées, maisons de retraite...)

1 533 tonnes

collectées en 2025 (soit +7 % par rapport à 2024) et valorisées en compost.

Les déchetteries

et centres de valorisation

Les déchetteries réceptionnent 57% des déchets produits sur le territoire. Elles se transforment pour accueillir jusqu'à 50 filières et sous-filières de tri et de devenir des outils au service du tri, de la valorisation et du réemploi. Cyclad dispose de 19 déchetteries et 3 centres de valorisation nouvelle génération qui accueillent toutes les filières de tri et une zone de réemploi centrale de 140 m² : la Cyclab'Box.



5 intercommunalités

187 communes

153 858 habitants

75% de matériaux valorisés en 2025

5% stockés en ISDND (42% du tout-venant)

20% stockés en ISDI

Réemploi

Cagettes
18 points de réemploi

Palettes
10 points de collecte
2 925 unités prises en charge par Ouest Palettes

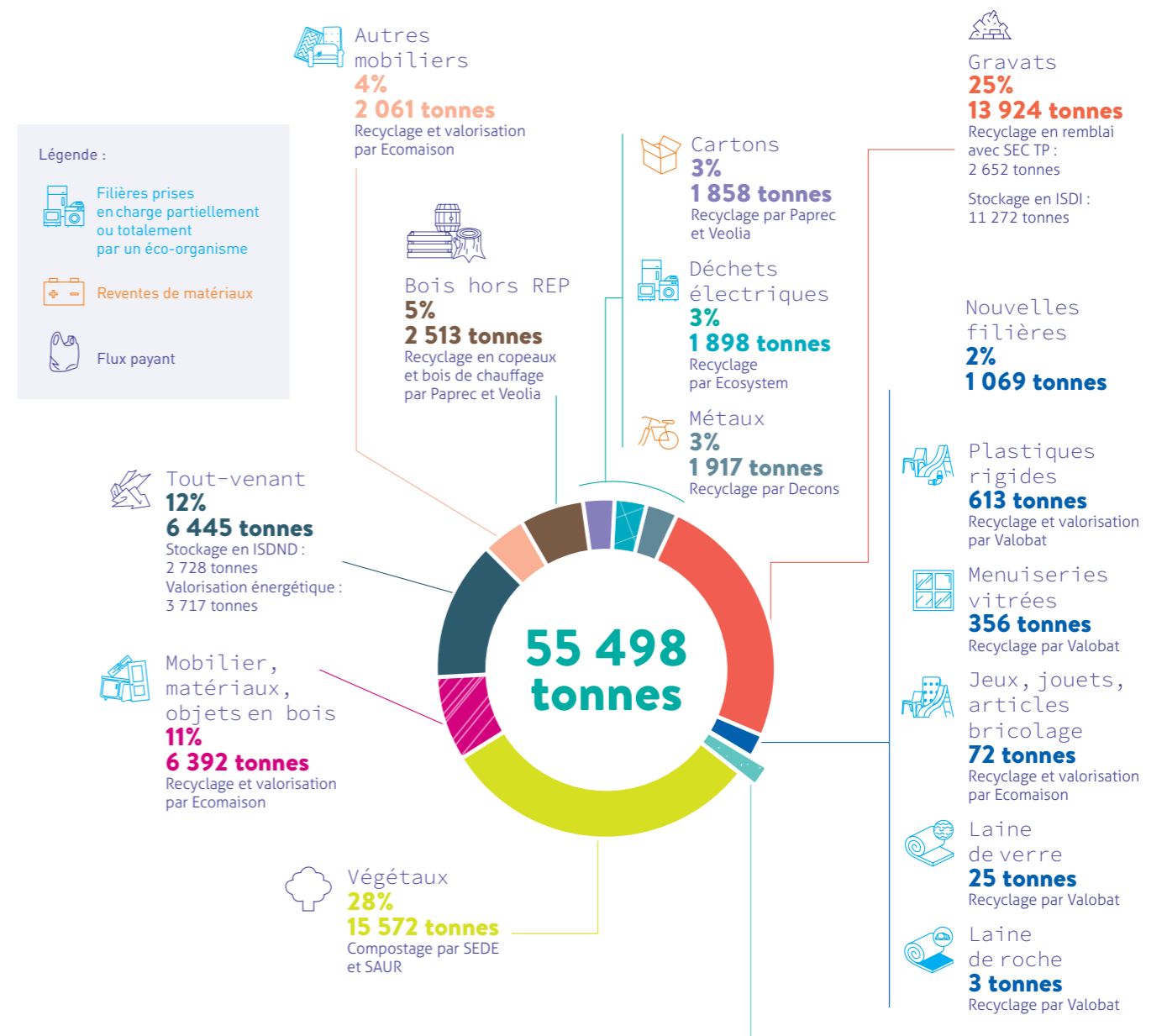
Espaces de réemploi
5
Aulnay de Saintonge, Plassay, Saint Sauveur d'Aunis, Trizay et Vergné.

Cyclab'Box
8
Gémozac, Plassay, Marans, Matha, St Jean d'Angély, St Sauveur d'Aunis, St Savinien-sur-Charente, Surgères.

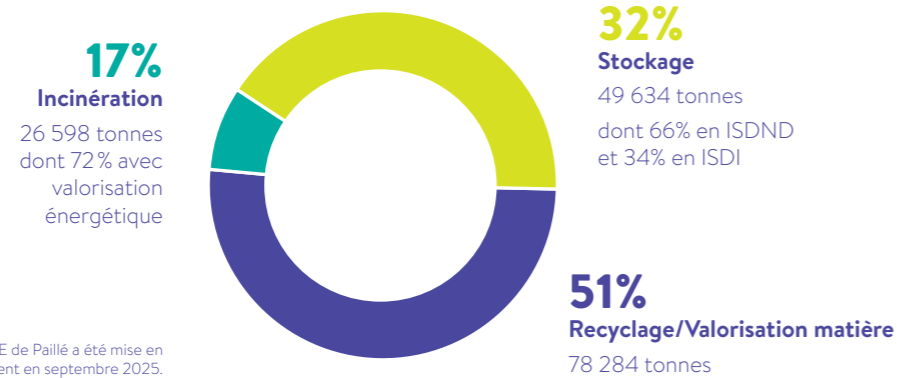
Modalités d'exploitation du service

Haut de quai : régie

Bas de quai :
Prestation de service (marchés publics)



Modes de traitement des déchets



*L'UVE de Paillé a été mise en fonctionnement en septembre 2025.

Des matériaux recyclés

Les matériaux triés sont conditionnés, envoyés vers des usines de recyclage en France et en Europe pour être transformés en nouveaux objets de la vie quotidienne.

Verres
11 457 tonnes



25 480 368 nouvelles bouteilles

Papiers/Cartons
11 728 tonnes



44 015 184 boîtes à chaussures

PET Clair
1 051 tonnes



546 520 couettes

PE/PP/PS/PET Foncé
1 022 tonnes



1 171 212 arrosoirs

SOUPLES PE
567 tonnes



37 799 622 films de packs d'eau

Emballages Acier
741 tonnes



9 633 lave-vaisselle

Emballages Aluminium
237 tonnes



138 882 cadres de trottinettes (1kg)

Briques alimentaires
336 tonnes



2 584 512 rouleaux de papier toilette

Trois sites de valorisation

Surgères

4 activités : collecte, transfert, mécanique, maintenance

36 agents (Cyclad)

22 000 m²

1 000 m³
Capacité maximale de stockage instantanée de matériaux secs

1 000 m³
Capacité maximale de stockage instantanée OMR* / fermentescibles

Déchets réceptionnés
Emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés

Centre de collecte
5 bennes traditionnelles
5 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets
Charente-Maritime

2 quais de transfert automatiques des emballages et des ordures ménagères



2 500 t. d'emballages par an



9 800 t. de déchets OMR* par an

Chermignac

63 000 tonnes

81 229 m²

10 emplois (Veolia)

Déchets réceptionnés
Végétaux, bois, papiers, cartons, verres, Déchets d'Équipements Électroniques (DEEE), métaux, gravats, emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Provenance des déchets
Charente-Maritime



Tri robotisé Déchets d'Équipements d'Ameublement



Tri du bois en 2 catégories classe A et classe B



Broyage bois et végétaux



Chaîne CSR (Combustible Solide de Récupération)



Tri des DIB et du tout venant de déchetterie



Contrôle qualité et transfert
Cartons, Gravats, Verre, Métaux, OMR* + EMB* + Papiers/petits cartons

*OMR : Ordures ménagères résiduelles
*EMB : Emballages

Paillé

1 unité d'incinération d'une capacité de 30 000 tonnes/an

12 emplois (PAPREC)

19 agents (Cyclad)

33 800 m²

Déchets réceptionnés
Emballages, ordures ménagères, papiers de bureau, polystyrène.

Centre de collecte
4 bennes traditionnelles
4 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets
Charente-Maritime

Focus

Unité de Valorisation Énergétique de Paillé

Capacité : 30 000 tonnes d'ordures ménagères traitées localement chaque année.

Turbine pour valoriser l'énergie produite en électricité (1,1 MWh en puissance instantanée) pour les besoins électriques de l'installation (0,4 MWh), le reste sera vendu à un fournisseur d'énergie (soit 5 GW/an).

Source d'énergie renouvelable : 5 à 6 MWh d'énergie thermique sous forme d'eau chaude disponible toute l'année (soit 40 GW/an).

30 000 tonnes d'eau potable économisées par le nouveau process.

36 M€ investis pour une durée de vie estimée de 40 ans.

Un territoire labellisé Économie Circulaire



La démarche

Les élus du Syndicat Mixte Cyclad se mobilisent depuis plus de 15 ans en faveur de la réduction des déchets et de la transition vers une économie circulaire.

Premier outil de pilotage, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est élaboré pour 6 ans et engage la mise en œuvre de 25 actions pour réduire la production de déchets. Ces actions sont menées par les équipes et les acteurs locaux partenaires.

Les élus ont souhaité aller plus loin dans la démarche pour développer l'économie circulaire sur le territoire. Ainsi, depuis 2017, le service public Cyclad, dispose de son laboratoire d'innovation en économie circulaire, CyclaB, et d'un tiers-lieu dédié depuis 2021 (pages 24 à 27).

Cette ambition est reconnue par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique à travers la labellisation "Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet" en 2014, puis dès 2020 avec le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" et le label Économie Circulaire.

La démarche économie circulaire portée par le Syndicat Mixte Cyclad a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. C'est le seul territoire en France à atteindre ce niveau. Il souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage.

Les objectifs



ORDURES MÉNAGÈRES

Réduire à **150 kg/hab/an** (territoire collecte)



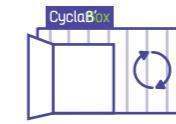
EMBALLAGES

+30% d'emballages collectés. Les collecter plus souvent que les ordures ménagères



BIODÉCHETS

Proposer à **100% des foyers** une solution de tri des biodéchets



DÉCHETTERIES

Installer des **espaces de réemploi**



CYCLAB

Développer des **filiales locales** de recyclage et créer de l'**emploi**



PORTER LE PROJET

à l'échelle **du territoire**



ANIMER

un **lieu dédié** à l'économie circulaire pour tous



S'ENGAGER

dans le **référentiel** de l'ADEME économie circulaire

Les outils

CYCLAB

Laboratoire d'innovation en économie circulaire

- **Valoriser** les opportunités économiques du territoire
- **Former** et **accompagner** les collectivités et entreprises
- **Transformer** les déchets en matériaux ressources
- **Créer** des emplois et des produits à valeur ajoutée

L'ATELIER CYCLAB

Tiers-lieu ouvert à tous

- Réunir et concentrer les initiatives
- **1 800 m²** dédiés à l'économie circulaire
- **4** laboratoires partagés pour valoriser la matière
- Une matériauthèque, un espace de co-working, une salle de formation, une salle de conférence

TROPHÉES CYCLAB DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Récompenser les projets innovants en Aunis - Saintonge
- Soutenir les porteurs de projets

PLPDMA

- **8** axes de travail
- **25** fiches actions

DIAGNOSTIC ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DES OBJECTIFS INTÉGRÉS AUX DÉMARCHES TERRITORIALES

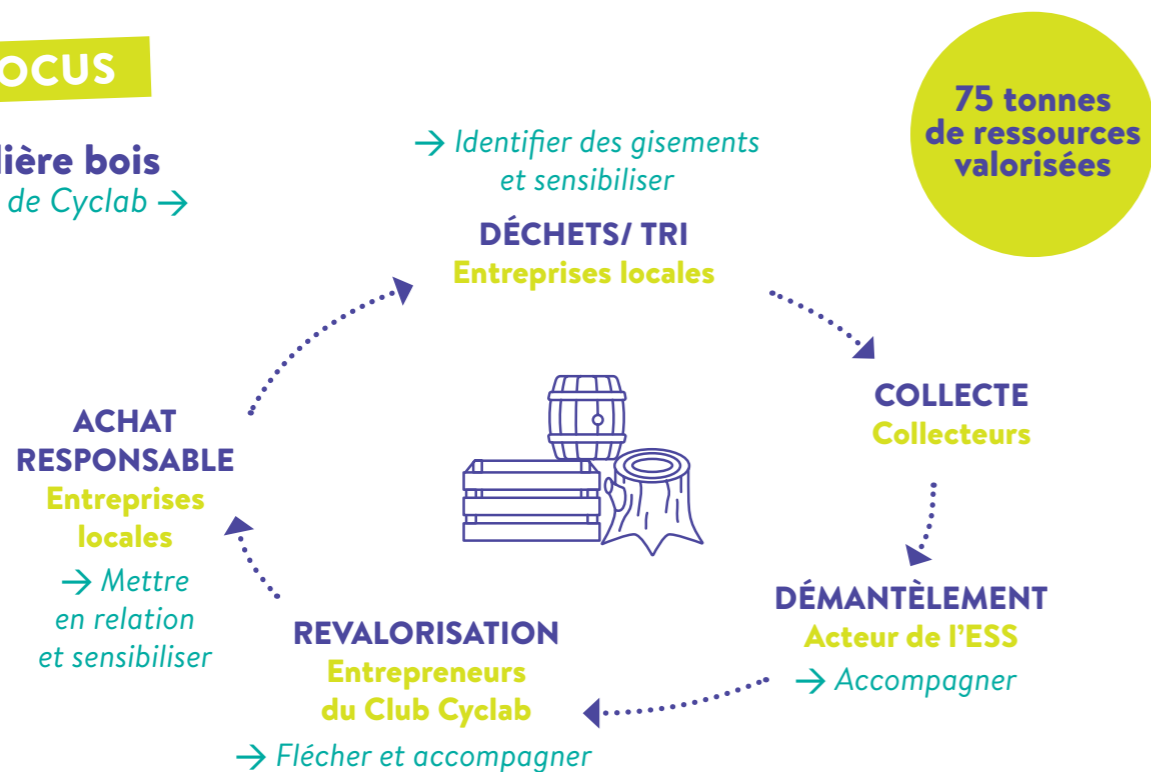
- Co-signature des CRTE Aunis Atlantique et Aunis Sud
- Participation aux PCAET, PAT...
- Chartes Collectivités exemplaires



Créé en 2017, Cyclab est un facilitateur entre Cyclad et les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire. Cyclab valorise de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en matériaux ressources.

FOCUS

La Filière bois Le rôle de Cyclab →



Des dispositifs sur-mesure

Cyclab soutient les porteurs de projets innovants sur son territoire grâce à des dispositifs d'accompagnement sur-mesure pour la création d'entreprise, le sourcing de la matière ou la mise en réseau.

Le Club Cyclab

Le réseau économie circulaire

Pour qui ?

Les lauréats des Trophées Cyclab, les entrepreneurs du territoire qui souhaitent bénéficier de l'écosystème Cyclab.

Pour quoi ?

- Un programme d'évènements : ateliers, rencontres thématiques, voyages circulaires, afterwork...
- Un soutien au sourcing de la matière : déchetteries, entreprises et matériauuthèque
- Des partenariats et des affaires
- Une newsletter

65

structures accompagnées par Cyclab en 2025.

200 000 €

Chiffre d'affaires généré par les entrepreneurs grâce à Cyclab en 2025.

Les Trophées



Les Trophées Cyclab de l'économie circulaire, créés en 2019, récompensent des entrepreneurs sur le territoire Aunis-Saintonge. Les projets retenus utilisent de la matière détournée, sont

viables économiquement, innovants et implantés sur le territoire. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement d'un an afin de mettre au point des produits upcyclés.

Lauréats 2025

Design by Claire Martin
Objets sur-mesure et durables en matériaux de réemploi

L-Atelier des possibles
Aménagement urbains participatifs et durables

Les Toiles Blanches
Toiles et encadrements à partir de bois et tissus de réemploi

Messidor Saintes
Filière de sourcing de bois de réemploi et insertion

Réemploi
Chantiers participatifs et accompagnement dans la réutilisation de matériaux de construction

Les petits Oignons
Traiteur local et anti-gaspi

Matahagri
Collecte et valorisation de matière organique humaine pour l'agriculture

Véloplodine
Réparation de vélos ambulante

L'engagement des collectivités

AUNIS ATLANTIQUE

- Kiosque Textile pour 100 agents avec La Grande Collecte.
- Workshop pour 3 agents de la commune Nuaillé-d'Aunis.

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- 1 Voyage Circulaire avec 17 élus.
- Sensibilisation et Workshop avec 5 agents pour la création de trophées.
- 1 Workshop pour la création d'arceaux vélo.
- 4 membres du Club Cyclab présents à la journée de la Construction Durable.

AUNIS SUD

- Cafés Entreprendre à la pépinière INDIGO.
- Sensibilisation de 8 agents du secteur social avec La Maison de l'Emploi.
- 1 workshop pour le réseaux des bibliothèques avec Design By Claire Martin.
- Jeux pédagogiques en réemploi à la Villa Gallo-Romaine avec Baron et Cie.



Workshop Trophées Randonnée Vals de Saintonge Communauté

L'Atelier CyclaB

Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet

Inauguré le 21 octobre 2021, L'Atelier CyclaB est le premier tiers-lieu dédié à l'innovation en économie circulaire porté par une collectivité. Il accueille les acteurs de l'économie circulaire et du zéro déchet du territoire, notamment les lauréats des Trophées CyclaB, du club et les étudiants.

L'Atelier CyclaB propose aussi des formations, des rencontres entrepreneuriales et des ateliers grand public.



Un tiers-lieu vivant, ouvert à tous, pour entreprendre et se former en économie circulaire

4 agents

1 800 m²

4 labos

Bois (scie ruban, toupie, dégauchisseuse...); Agroalimentaire (four professionnel, cellule de refroidissement...); Tech (imprimante 3D, brodeuse numérique, laser, graveur...); Vélo

Matériauthèque

4 bureaux

1 espace de coworking

1 salle de formation

Ça s'est passé à L'Atelier CyclaB en 2025

4 000

visiteurs actifs

120

événements (ateliers professionnels, workshops, groupes de travail...)

300

personnes sensibilisées à l'économie circulaire (200 étudiants et 100 salariés/agents)

1

voyage circulaire avec 17 élus

316

jours d'utilisation du labo Bois

222

jours pour le labo Vélo

95

jours pour le labo Tech

80

jours pour le labo Agro

1

marché de Noël des entrepreneurs CyclaB

7 Ateliers zéro déchet

Le service public Cyclad propose aux habitants des ateliers zéro déchet gratuits en partenariat avec les entrepreneurs du Club CyclaB.

En 2025, 7 ateliers ont été organisés et plus de 60 personnes ont pu découvrir les secrets de la lactofermentation, confectionner un sac de plage à partir de chutes de tissus ou apprendre à réparer leurs petits appareils électriques...

Plus d'infos sur cyclad.org, rubrique Agenda.

L'ATELIER
INNOVATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ZÉRO DÉCHET **cyclab**

Les partenaires

- Intercommunalités adhérentes : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Ile de Ré et Saintes Grandes Rives, l'Agglo.
- Institutionnels : Région Nouvelle-Aquitaine, Union européenne (programme LEADER) et État (ADEME), Département et Préfecture de la Charente-Maritime.
- Entreprises : Brangeon Environnement, Eiffage Route, Huhtamaki, Paprec, Veolia.
- Enseignement supérieur : Campus de l'alimentation ENILIA-ENSMIC, CESI, EIGSI, Excelia, La Rochelle Université, Lycée polyvalent du Pays d'Aunis.
- Structures d'accompagnement des entrepreneurs : Action'elles, ADI, Open Campus Innov, COAPI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Charente-Maritime, Critt Agro-Alimentaire, J'adopte un projet, La Caale, Pépinière Entreprises Indigo, Mission locale de la Saintonge, Odacio, Odéys, Pôle Innovation Saintes, Pop Incub.
- Associations et tourisme : À la Motte, L'Outil En Main, Le Comptoir Local - Aunis Marais Poitevin, Charentes Tourisme.

Labellisation Néo-Terra

En 2024, L'Atelier CyclaB est labellisé et adhère aux valeurs de la feuille de route régionale Néo-Terra pour accompagner et accélérer les transitions écologique, énergétique, économique et sociale en Nouvelle-Aquitaine.

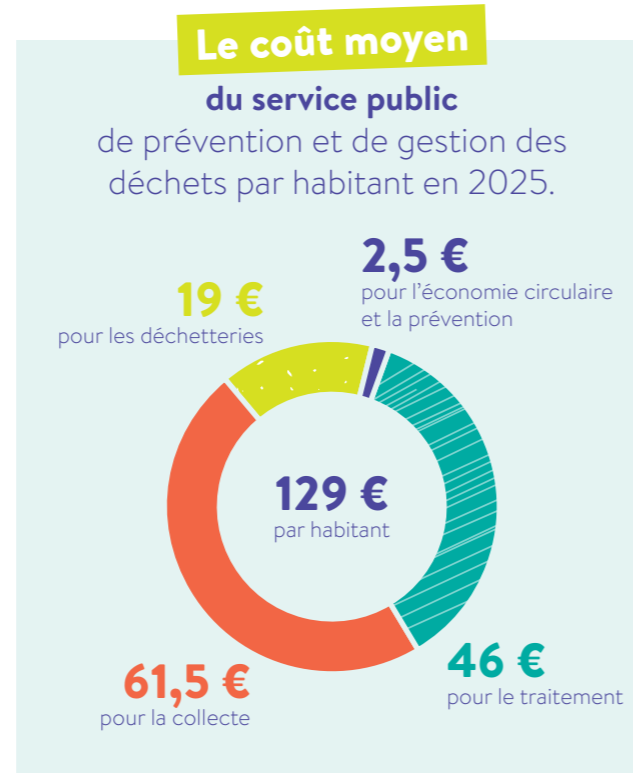
Les enjeux financiers

L'année 2025 a été marquée par une forte augmentation des cotisations. Cette augmentation répond à la nécessité de financer l'augmentation des coûts du service public de gestion des déchets. Plusieurs raisons expliquent cette hausse : la modernisation des outils de traitement, imposée par la loi ; la fiscalité imposée par l'État sur les activités polluantes et la chute du prix de vente des matières recyclées. Cette évolution doit être amortie grâce au tri et à la réduction des déchets.

L'évolution du coût de la gestion des déchets concerne toutes les collectivités en France.

La cotisation s'élève à 129 €/habitant en 2025, elle se rapproche de la moyenne régionale (133 € en 2024).

Le coût de nos déchets



Les raisons de l'augmentation du coût du service

Investissement pour les outils de traitement et retard dans les travaux de l'UVE de Paillé

D'importants travaux de modernisation ont été engagés pour transformer l'usine d'incinération de Paillé en Unité de Valorisation Énergétique ; une transformation imposée par la loi. Des retards de travaux ont entraîné des surcoûts importants dus à l'augmentation des taux d'emprunts, à l'inflation sur les fournitures industrielles et à la nécessité de traiter les ordures ménagères par

enfouissement pendant les travaux. L'investissement pour l'outil de traitement est de 36 millions d'euros.

En parallèle, des investissements ont été nécessaires à la modernisation du centre de tri Altriane qui traite les emballages : 40 millions d'euros qui sont partagés entre Cyclad, l'Agglomération de La Rochelle et les territoires de Royan, Marennes, Oléron et Rochefort.

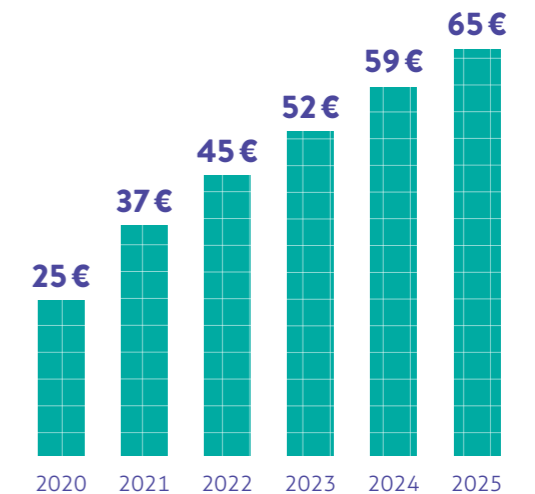
La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) fixée par l'État augmente fortement

Fixée par l'État, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) s'applique sur les tonnages d'ordures ménagères non recyclables et le tout-venant de déchetterie destinés à l'enfouissement. Plus la quantité de ces déchets augmente, plus la taxe payée par la collectivité est élevée. **Elle passe de 25 € par tonne de déchets enfouis en 2020 à 65 € en 2025.**

Cette taxe ne concerne pas les déchets des filières de recyclage triés par les ménages et les professionnels : les emballages, les biodéchets, les papiers/petits cartons, les verres, les textiles et les autres déchets triés en déchetterie.

➔ **Il est donc important de trier pour maîtriser la hausse de cette TGAP.**

TGAP/TONNE (en € net de taxes)



La chute du prix de vente des matières recyclées

La vente des matériaux dépend du marché mondial et quand le cours de la matière est bas, c'est moins de recettes pour Cyclad soit moins 2 millions d'euros de recettes en 2023 et en 2024.

Sans le tri, le coût de traitement de nos déchets serait 40% plus élevé

Les enjeux financiers

La matrice des coûts année 2024

La matrice des coûts est un cadre de présentation standardisé des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets proposé par l'ADEME. Il permet de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Cet outil aide les collectivités à suivre

et maîtriser l'évolution des coûts de gestion des déchets à travers leur connaissance et leur analyse comparée.

Le coût aidé correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges – recettes liées à l'activité déchets pour l'ensemble des flux).

Le coût aidé par habitant en €

	Ordures ménagères	Déchetteries	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres	Autres*	Total
Coût aidé €/hab	66,4	37,5	6,2	9,4	1,2	-3,3	117,4
Production kg/hab	153	334	22	47	42	5	603

*Services dédiés aux professionnels ou collectivités.

Comparaison du coût aidé moyen (Source : Matrice des coûts ADEME)



Répartition des coûts en 2024

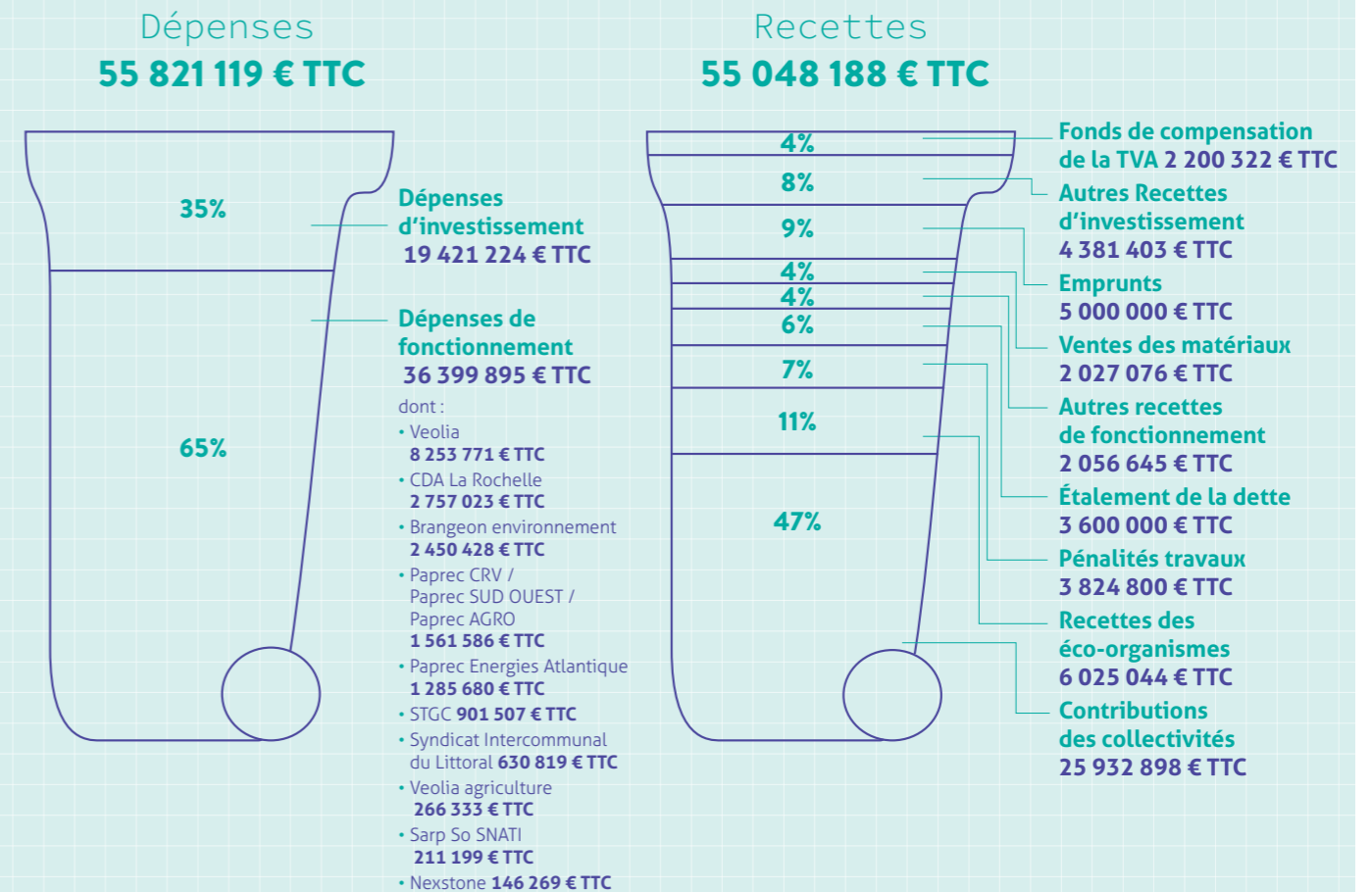
Dépenses	Tous flux					
	Ordures ménagères	Déchetteries	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres	
Structure						5,1 €
Communication						1,9 €
Prévention						4,9 €
Pré-collecte	1,8 €	0,0 €	3,2 €	1,9 €	0,7 €	
Collecte	20,1 €	15,7 €	5,4 €	14 €	2 €	
Transport	4,3 €	12,7 €	0,0 €	2,5 €	-	
Traitement	35,3 €	15,4 €	1,8 €	14,4 €	-	
Produits industriels	0,3 €	4,03 €	0,0 €	3,4 €	1,4 €	
Soutiens	0,0 €	5,6 €	0,0 €	21,8 €	0,6 €	
Aides	0,4 €	0,2 €	1,4 €	0,1 €	0,0 €	

Compte financier unique 2025

L'année 2025 a été marquée par un niveau d'investissement sans précédent pour le syndicat, en raison des travaux relatifs à l'UVE de Paillé. Un sixième avenant a été conclu avec le constructeur, relatif aux montants des pénalités, des travaux complémentaires et à l'imprévision des travaux. Le budget de l'exercice 2025 reflète ces engagements. Le résultat de fonctionnement en fin d'année intègre ainsi 3,8

millions d'euros de pénalités perçues au titre de cet avenant. Ce résultat permet de compenser le déficit d'investissement constaté à hauteur de 2,7 millions d'euros. L'année 2026 sera quant à elle marquée par la fin des travaux de l'UVE de Paillé avec la couverture des investissements impliquant un nouveau recours à l'emprunt. L'amortissement complet de l'installation produira ses effets sur le budget 2027.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	3 139 701,34 €	-	-	8 262 756 €
Opérations 2025	36 399 895,22 €	43 467 178,19 €	19 421 223,51 €	11 581 009,80 €
Résultat de clôture	39 539 596,56 €	43 467 178,19 €	19 421 223,51 €	19 843 765,80 €
Restes à réaliser			3 150 695,56 €	-
Total cumulé	39 539 596,56 €	43 467 178,19 €	22 571 919,07 €	19 843 765,80 €
Résultat définitif	3 927 581,63 €		- 2 728 153,27 €	



Les élus

Mandat 2020 - mai 2026

33
élus
au comité
syndical



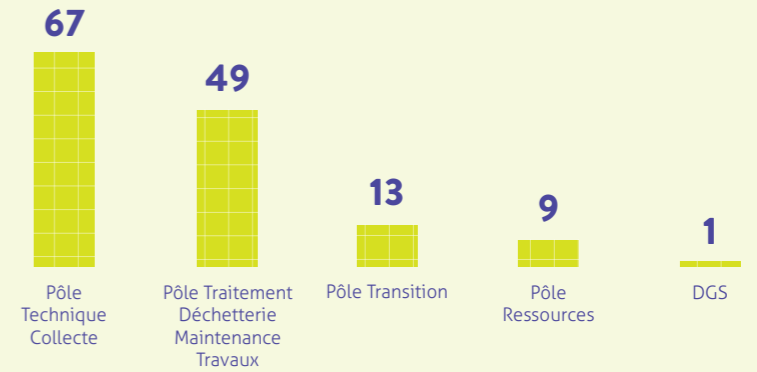
6
Comités
syndicaux

6
Commissions
d'appel d'offres

3
Comités sociaux
territoriaux

Les agents

139
agents
111 titulaires
28 contractuels



Mars 2026



Le service public des déchets en 2025



33
élus

139
agents

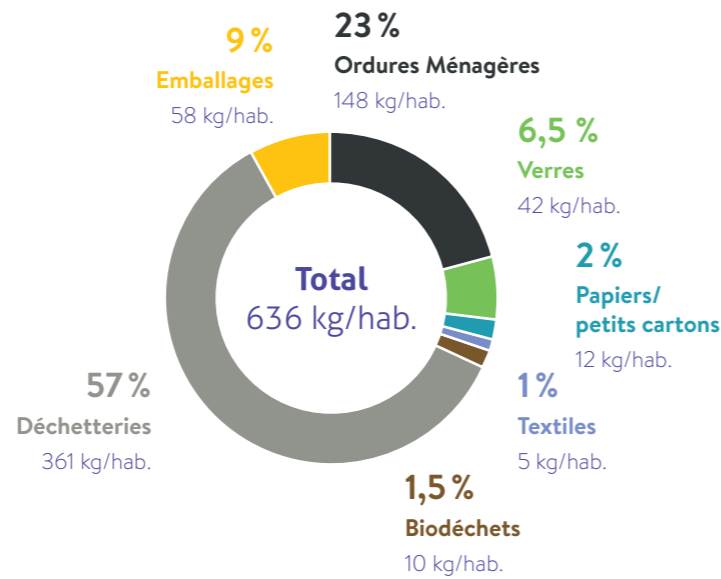
en
Charente-Maritime

COMPÉTENCE TRAITEMENT tout le territoire

235 104 habitants
233 communes
7 EPCI
154 516 t. traitées

dont Compétence Collecte et déchetterie

153 858 habitants
187 communes
5 EPCI
97 876 t. collectées



Moins de 150 kg/hab/an d'ordures ménagères

ACTIONS pour le tri et la réduction des déchets



4 609
personnes sensibilisées



17 292
bacs vérifiés pour la qualité du tri



40
établissements scolaires accompagnés



51
kits à manger



1
bricothèque

VALORISER

17%
Incinération
avec 72%
de valorisation
énergétique

51%
Recyclage / Valorisation matière

32%
Stockage



22 DÉCHETTERIES

50
filiales de tri

55 498 t.
réceptionnées



57%
des déchets
du territoire

75%
de valorisation

BIODÉCHETS

47 000
composteurs

14 814
foyers équipés pour
la collecte séparée

379
actions menées
par les équipes

1 533 t.
collectées + 7%

COÛT de la gestion des déchets

129€/habitant

61,5€
collecte

46€
traitement

19€
déchetteries

2,5€
prévention

Économie circulaire & réemploi

1 tiers-lieu
L'Atelier Cyclad

300 personnes sensibilisées

65 entrepreneurs accompagnés

18 partenaires pour le réemploi en déchetteries

4 000 visiteurs actifs



cyclad

Service public des déchets

Syndicat Mixte Cyclad

CS70019

1 rue Julia et Maurice Marcou

17 700 Surgères

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

N° Siret : 251 701 900 00036

 @Cyclad17  @ateliercyclab  Syndicat Mixte Cyclad

cyclad.org

ateliercyclab.fr

